

Consultation publique sur la condition des aînés



**Fondation Émergence et Gai Écoute
Août 2007**

Fondation Émergence inc.
Gai Écoute inc.
C.P. 1006, succursale C
Montréal (Québec) H2L 4V2
Téléphone : 514 866-6788
Télécopieur : 514 866-8157
courrier@fondationemergence.org
courrier@gaiecoute.org

Consultation publique sur la condition des aînés

Pour que vieillir soit gai

Nouvellement sortie du placard, une première génération
de gais et de lesbiennes sera confrontée
au phénomène du vieillissement.

Devront-ils retourner dans leur placard d'origine?

En prendre conscience,
c'est amorcer la recherche de solutions.

**Fondation Émergence et Gai Écoute
Août 2007**

Table des matières

1. Présentation de la Fondation Émergence	4
2. Présentation de Gai Écoute	6
3. Une première génération sortie du placard	7
4. Problématique du vieillissement chez les personnes homosexuelles	8
4. La population homosexuelle	12
5. Une minorité ignorée	13
6. Recommandations de la Fondation Émergence et de Gai Écoute	16
Bibliographie	18

1. Présentation de la Fondation Émergence

www.fondationemergence.org

Au cours des dernières années, la reconnaissance juridique des réalités homosexuelles a fait des progrès remarquables. Depuis le droit au mariage des conjoints de même sexe acquis en juin 2005, il existe maintenant une véritable égalité juridique entre les citoyens sur la base de l'orientation sexuelle.

Cette égalité juridique doit être accompagnée d'une égalité sociale. La recherche de cette égalité demeure un objectif à atteindre, ce qui a inspiré la mise sur pied de la Fondation Émergence.

Mission

La Fondation Émergence est née sur l'initiative du service d'aide, d'écoute téléphonique et de renseignements Gai Écoute. L'expertise développée depuis 1980 a été mise au service de la fondation et l'a guidée dans l'élaboration de sa mission qui consiste à :

- promouvoir l'épanouissement des personnes homosexuelles et à soutenir leurs proches;
- favoriser l'inclusion des personnes homosexuelles dans la société;
- élever le niveau d'éducation sur les réalités homosexuelles et la diversité sexuelle;
- faire la lutte aux préjugés envers les personnes homosexuelles;
- travailler à la prévention du suicide chez les personnes homosexuelles;
- promouvoir le bien-être des aînés gais et lesbiennes;
- soutenir la mission de Gai Écoute.

Journée internationale contre l'homophobie

La Fondation Émergence est à l'origine d'une journée thématique consacrée à la lutte contre l'homophobie, la *Journée internationale contre l'homophobie*, qui a lieu le 17 mai de chaque année. Événement à la fois structurant et rassembleur, elle génère des initiatives de toutes sortes. Cette journée est maintenant reprise dans 40 pays.

Bien-être des aînés

Au regard de sa mission, la Fondation Émergence s'intéresse au bien-être des aînés des communautés gaie et lesbienne. La fondation a amorcé une réflexion sur cette problématique en tenant, en novembre 2005, un colloque intitulé *Les Rendez-vous du futur*. Elle a ensuite présenté un mémoire lors des audiences sur l'implantation de la *Loi sur le Conseil des aînés* et, en juillet 2006, une conférence sur le

sujet dans le cadre de la *Conférence internationale sur les droits humains LGBT* lors des 1^{er} Outgames mondiaux qui se sont déroulés à Montréal.

Politique nationale de lutte contre l'homophobie

www.homophobie.org

La Fondation Émergence travaille activement à l'implantation d'une politique nationale de lutte contre l'homophobie. Avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, son président est à l'origine de la mise sur pied d'un groupe de travail mixte qui a conduit à la publication du rapport *De l'égalité juridique à l'égalité sociale*¹. Ce rapport recommande au gouvernement du Québec d'adopter une politique nationale de lutte contre l'homophobie, laquelle devrait inclure, entre autres, le soutien à une chaire de recherche sur la diversité sexuelle.

¹ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

2. Présentation de Gai Écoute

www.gaiecoutte.org

Fondé en 1980, Gai Écoute est un service d'aide, d'écoute téléphonique et de renseignements dont les services s'adressent à une clientèle intéressée par les questions relatives à l'orientation sexuelle. Plus de 22 000 appels et courriels par année sont acheminés à Gai Écoute². Les personnes qui requièrent les services sont représentatives de la composition de la société : jeunes, adultes, aînés, hommes et femmes d'origines ethniques diverses.

Organisme communautaire, Gai Écoute est composé d'une équipe de bénévoles à l'image de la société québécoise qui ont la particularité d'être homosexuels ou lesbiennes.

Les services de Gai Écoute se sont développés principalement en rapport avec l'écoute téléphonique. Au fil des années, se sont ajoutés des programmes complémentaires, notamment ceux relevant de la lutte aux préjugés. Ces campagnes ont connu un succès impressionnant et ont fait œuvre utile en matière d'éducation sur les réalités homosexuelles. En participant activement à tous les projets susceptibles de faire évoluer les mentalités, l'organisme est devenu un chef de file au sein des communautés gaie et lesbienne du Québec. La présentation de mémoires sur diverses questions homosexuelles, et à différentes instances, a fait de lui un interlocuteur crédible sur la place publique.

L'avènement et le développement des nouvelles technologies ont incité Gai Écoute à élargir sa gamme de services. De fait, des informations importantes sur les questions entourant l'orientation sexuelle abondent sur le site Internet de Gai Écoute : www.gaiecoutte.org. On y trouve également un répertoire de liens permettant la consultation de près de 2 000 sites d'intérêt, un service d'aide confidentiel par courrier électronique, un clavardage/groupes de discussion supervisés ainsi qu'une foire aux questions.

Les services sont dispensés à raison de 19 heures par jour, 365 jours par année, et ce, par une équipe d'hommes et de femmes composée de bénévoles et de professionnels rémunérés. Les bénévoles sont recrutés et choisis selon leurs aptitudes à l'écoute et à la relation d'aide. Ces bénévoles reçoivent tous et toutes une formation adaptée à l'écoute téléphonique.

Plus de 40 % des services rendus par Gai Écoute concernent la solitude, l'isolement et la découverte de l'orientation sexuelle. Bien que Gai Écoute ne soit pas spécialisé dans l'intervention auprès des personnes suicidaires, la perte d'espoir, la perte de confiance dans l'avenir et les idées suicidaires sont omniprésentes dans les problématiques rencontrées. À l'image de la société, les communautés gaie et lesbienne sont de plus en plus préoccupées par les questions relatives au vieillissement de leurs communautés.

² Gai Écoute, *Rapport annuel 2005-2006*, novembre 2006, p. 22.

3. Une première génération sortie du placard

La première génération sortie du placard arrive à l'aube du troisième âge, après avoir milité pour la reconnaissance de ses droits. Jusqu'à présent, les personnes homosexuelles de la génération précédente ont souvent fait preuve de discrétion en raison des discriminations dont elles étaient victimes.

Les gais et les lesbiennes ont appris à vivre avec leur propre réalité à une époque où ils étaient tantôt des criminels, tantôt des malades mentaux. Jusqu'en 1969, le Code criminel canadien punissait les relations homosexuelles; l'Association des psychiatres américains retirait l'homosexualité du répertoire des maladies mentales en 1972 seulement.

Objectif de la participation à la consultation publique sur les conditions de vie des aînés

La Fondation Émergence et Gai Écoute se réjouissent de voir l'attention que le gouvernement du Québec porte à la situation des aînés dans la société québécoise.

Tant que la dimension de l'orientation sexuelle ne sera pas intégrée aux avis et aux politiques du gouvernement, les personnes âgées homosexuelles continueront de subir de la discrimination.

Ayant atteint l'égalité juridique, les communautés gaie et lesbienne sont maintenant à la recherche de l'égalité sociale. Malgré les avancées importantes, l'homophobie est toujours présente dans notre société et l'égalité sociale demeure un objectif à atteindre. Avec leur participation à la consultation sur les conditions de vie des aînés, la Fondation Émergence et Gai Écoute poursuivent les objectifs suivants :

- s'assurer que les personnes âgées, indépendamment de leur orientation sexuelle, soient prises en considération;
- sensibiliser les parlementaires et toutes les personnes en situation de pouvoir à la nécessité de prendre en considération les réalités homosexuelles dans la définition des politiques, plus particulièrement celles qui touchent les personnes âgées;
- rappeler que les lesbiennes et les gais constituent le seul groupe de la société qui ne dispose pas de lien structural entre l'État et ses communautés, comme c'est le cas pour les femmes, les communautés culturelles, les autochtones, les handicapés, etc.
- sensibiliser les décideurs publics à la nécessité d'adopter une politique nationale de lutte contre l'homophobie;
- assurer la représentation des personnes âgées d'orientation sexuelle;
- promouvoir la prise en charge des aînés par leur communauté.

4. Problématique du vieillissement chez les personnes homosexuelles

Comme toutes autres personnes, les gais et les lesbiennes vieillissent. Elles doivent affronter ce phénomène incontournable. En cela, elles ne sont pas différentes des autres personnes vieillissantes.

Toutefois, leur situation de personnes vieillissantes est particulière. On ne saurait faire abstraction du fait qu'elles auront à subir des difficultés supplémentaires, compte tenu de leur condition homosexuelle, notamment :

- d'avoir subi le rejet;
- d'avoir vécu dans un univers où la jeunesse est démesurément mise en valeur;
- de devoir être confrontées à la vulnérabilité des aînés face aux préjugés envers les personnes homosexuelles;
- l'absence de préparation pour faire face aux réalités homosexuelles;
- le peu de connaissance du phénomène du vieillissement des personnes homosexuelles;
- l'absence d'expertise en matière d'hébergement des aînés gais et lesbiennes;
- la nouvelle dynamique de la vie de couple qui est de plus en plus présente;
- l'absence de références ou de modèles d'aînés gais;
- l'absence de connaissances en matière de soins aux aînés gais et lesbiennes;
- sauf exception, une absence de soutien des descendants habituellement considérés comme des aidants naturels;
- l'inadaptation des loisirs des aînés aux réalités homosexuelles;
- l'inexistence d'un réseau de soutien des pairs.

La Fondation Émergence, de même que Gai Écoute, soumettent que la réflexion sur la condition de vie des personnes homosexuelles vieillissantes en est à ses débuts, et qu'il est important que le gouvernement, ainsi que ses ministères et organismes, intègrent cette réalité dans leurs politiques.

En mars 2007, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rendait public un rapport intitulé *De l'égalité juridique à l'égalité sociale* visant à proposer, au gouvernement, une stratégie de lutte contre l'homophobie. Nous reproduisons un extrait du chapitre 6.3 qui a pour titre *Les personnes aînées gaies et lesbiennes* :

« Pour une bonne part, les principaux problèmes auxquels les aînés gais et lesbiennes peuvent être confrontés en vieillissant ne diffèrent pas de ceux des autres personnes aînées, manque de ressources économiques, décès des membres de la famille et des proches, ennui et solitude, maladie, diminution progressive de leur autonomie. À cela s'ajoutent, toutefois, des appréhensions liées à leur orientation sexuelle, telle la peur de se dévoiler ou d'être jugés ou discriminés, notamment par des pourvoyeurs de services de toutes sortes. L'isolement et le manque de visibilité, tant dans la société en général que dans le réseau de la santé et des services sociaux, sont les difficultés les plus souvent rapportées par les personnes aînées homosexuelles.

Selon le comité ad hoc *Famille, jeunesse, aînés et condition féminine*, le manque de visibilité des aînés gais et lesbiennes résulte de divers facteurs, dont l'absence de représentation dans le discours social, les médias, les recherches en gérontologie, les informations et les programmes dispensés dans le réseau à l'intention des personnes âgées, les organisations de loisirs, les fédérations et les associations vouées aux personnes aînées, le réseau communautaire et les communautés.

À titre d'illustration, dans le cadre de l'enquête sur *L'exploitation des personnes âgées* menée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à la fin de l'an 2000, la situation des aînés gais et lesbiennes n'a été mentionnée dans aucun des 117 mémoires reçus lors des audiences publiques. On constate le même silence dans le rapport *Une pleine participation des aînés au développement du Québec* publié en 2005 par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

À notre connaissance, aucune association ni fédération du troisième âge ne s'est penchée sur la question du vieillissement des personnes aînées homosexuelles ou n'a démontré une ouverture pour les accueillir. Les organismes associatifs des communautés LGBT (lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre et transsexuel), jusqu'à tout récemment, ont semblé peu préoccupés par les réalités et les besoins de ces personnes. Actuellement, aucun organisme communautaire n'est subventionné pour répondre à cette clientèle. Plus souvent qu'autrement, les personnes aînées homosexuelles se retrouvent isolées et n'ont pas de lieu de socialisation. La non-visibilité des personnes âgées homosexuelles est aussi attribuable aux pratiques institutionnelles hétérosexistes présumant que les personnes âgées sont hétérosexuelles.

La planification des services et les modèles d'intervention sont conçus pour les personnes hétérosexuelles. L'absence d'intérêt général envers les expériences des aînés gais et lesbiennes, la méconnaissance des ressources existantes pour gais et lesbiennes, l'ignorance des besoins en matière de sexualité homosexuelle, le langage non inclusif dans les formulaires d'admission, en sont des exemples.

De nombreuses personnes aînées homosexuelles entretiennent une certaine méfiance à l'égard du réseau de la santé et des services sociaux lorsqu'il s'agit de divulguer leur orientation sexuelle. Cette méfiance est associée à la peur d'être victime de discrimination et de comportements homophobes si leur homosexualité est révélée. Cette méfiance est aussi induite par l'ostracisme vécu au cours de leur existence, pendant laquelle vivre son homosexualité pouvait entraîner de graves conséquences telles qu'agressions violentes, rejet par la famille [...]

6.3.2 L'adaptation des services sociaux et de santé

Les résultats d'une recherche québécoise réalisée en 2003 révèlent que les personnes homosexuelles du troisième âge estiment que les services sociaux et de santé ne sont pas adaptés à leur réalité, en raison des attitudes homophobes et hétérosexistes, ainsi que du manque de connaissances spécifiques quant à leurs besoins [57]. Conséquemment, ces personnes consultent moins et évitent de faire appel au réseau public en matière de soins et de services sociaux.

Elles préfèrent, comme elles l'ont toujours fait devant l'adversité, s'en remettre à elles-mêmes et compter sur leurs propres moyens pour assurer leur bien-être. Cependant, en agissant de la sorte et en tardant à consulter, cela peut entraîner des effets pour leur santé physique et psychologique. Ce constat s'impose à nouveau dans le cadre d'une étude menée en 2006 [58]. Des aînés gais et lesbiennes interrogés mentionnent que « les structures de soutien institutionnelles et communautaires actuelles » ne satisfont pas à leurs besoins en matière de santé et de services sociaux. Des études établissent un lien entre la discrimination et les problèmes de santé chez les aînés gais et lesbiennes. Le fait d'avoir été marginalisé et exposé à l'hostilité et l'intolérance, parfois pendant plusieurs années, contribue à une diminution de l'estime de soi et de la satisfaction de vivre [59]. Ces facteurs peuvent augmenter les risques de dépression et de suicide, de dépendance à l'alcool ou aux drogues [60]. Parmi d'autres problèmes évoqués, l'absence de reconnaissance des proches, visant à assurer le soutien aux personnes homosexuelles au moment de prendre des décisions liées à un traitement médical ou lors de visites en institutions, a été relevée à maintes reprises par les ami-e-s et les aidant-e-s naturels [...]

6.3.3 Les services d'hébergement et d'accompagnement

En matière d'hébergement, une recherche sur l'adaptation des services aux besoins des lesbiennes fait ressortir que les résidences pour personnes âgées ne prennent aucune mesure concrète pour favoriser leur inclusion dans les discours, les pratiques ou les interactions avec la clientèle. Les mécanismes d'accueil ne prévoient aucune question sur l'orientation sexuelle.

L'usage d'un discours inclusif pour sensibiliser le personnel et la clientèle à la présence possible de lesbiennes n'est pas jugé nécessaire. Bref, il n'y a aucun message invitant qui pourrait inciter les lesbiennes à s'ouvrir progressivement ou à dévoiler leur orientation sexuelle. La plupart des intervenant-e-s interrogés croient que les lesbiennes n'ont pas de difficultés et de besoins particuliers, étant donné qu'aucune demande n'est exprimée en ce sens [...]

6.3.4 La sensibilisation et la formation

Peu d'intervenant-e-s du réseau de la santé et des services sociaux connaissent les réalités des personnes aînées homosexuelles et les expériences de vie de cette génération. La majorité des intervenant-e-s n'ont pas reçu de formation au sujet des problématiques des aînés gais et lesbiennes et plusieurs ne croient pas nécessaire de recevoir une telle formation. La plupart sont convaincus que ces personnes n'ont aucune difficulté particulière dans le réseau de la santé et des services sociaux [67]. Le manque de sensibilisation et de formation des professionnel-le-s et futurs professionnel-le-s en gérontologie, ainsi que des gestionnaires de services s'adressant aux personnes âgées, contribue à maintenir le statu quo en matière de services offerts à cette clientèle. Une meilleure connaissance va de pair avec des attitudes » [...]

4. La population homosexuelle

Le recensement des personnes homosexuelles constitue un défi de taille. Compte tenu de l'anonymat lié aux préjugés et à la discrimination entourant l'orientation sexuelle, la réticence à déclarer son orientation sexuelle est toujours présente.

Selon diverses études et observations, il est généralement reconnu que 10 % de la population serait d'orientation homosexuelle et bisexuelle.

Pourcentage de personnes homosexuelles et bisexuelles

Auteurs	Kinsey 1948-1953	Hite 1976-1981	Janus 1993
Hommes	10 %	11 %	9 %
Femmes	4 %	8 %	5 %

Population totale du Québec (Institut de la statistique du Québec, 2006)

7 651 531

Évaluation du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans au Québec

1 075 344

Évaluation du nombre de personnes d'orientation homosexuelle au Québec (10 %)

765 153

Évaluation du nombre de personnes d'orientation homosexuelle âgées de plus de 65 ans

107 534

5. Une minorité ignorée

De manière générale, les réalités homosexuelles sont rarement prises en considération dans les politiques gouvernementales. L'ignorance de cette réalité dans le monde des aînés est encore plus réelle. Or, une brève revue des structures administratives et de soutien à l'intention des aînés révèle un impressionnant réseau de services offerts à cette population. À partir du moindre village, en passant par les ministères et organismes, de même que les universités, la condition des personnes âgées est prise en compte. On peut affirmer que, de manière quasi absolue, les réalités homosexuelles sont ignorées de façon systémique. Un bref inventaire en témoigne :

Le réseau dédié aux aînés

- Le ministère de la Famille et des Aînés
- Le Conseil des aînés
- Le Secrétariat aux aînés
- L'Alliance des associations de retraités et d'aînés du Québec
- L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
- L'Association québécoise de gérontologie
- Les Clubs d'Âge d'Or
- La Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ)
- Le Regroupement d'aînés dans chaque région du Québec
- La Fondation pour le Bien-vieillir
- Les petits frères des Pauvres
- Le Réseau d'information des aînés du Québec
- Le portail des aînés
- Les universités du troisième âge
 - L'Université de Sherbrooke
 - L'Université du Québec à Chicoutimi
 - L'Université Laval
- L'Institut universitaire de gériatrie de Montréal
- L'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
- Le réseau québécois pour lutter contre les abus envers les aînés

Gai Écoute et la Fondation Émergence ne retiendront que deux exemples tirés des publications du Conseil des aînés pour illustrer ce manque où la dimension de l'orientation sexuelle aurait dû être intégrée. Ces avis sont *La réalité des aînés québécois* et *La sexualité chez les aînés*.

Ainsi, le Conseil a publié, dans la revue *Santé mieux-être* de l'hiver 2005, un document de réflexion intitulé *La sexualité chez les aînés*. Ce qui nous a frappé dans ce document, c'est que les auteurs font amplement référence aux travaux du Dr Kinsey, celui-là même qui, le premier, a publié des données sur les personnes homosexuelles. On fait un tour complet de la question de la sexualité chez les personnes âgées et jamais l'orientation sexuelle n'a été mentionnée.

C'est à croire que cette réalité n'existe pas chez les aînés. Pourtant, les travaux du Dr Kinsey indiquent que l'on compte environ 10 % de la population comme étant homosexuelle.

Il faut toutefois souligner que Gai Écoute a reçu une subvention de 10 000 \$ du programme *Engagés dans l'action* pour l'année 2004-2005, ce qui a permis l'amorce de la réflexion sur la condition des personnes homosexuelles âgées.

La perte d'autonomie et l'hébergement

Les gais et les lesbiennes doivent être sensibilisés au phénomène du vieillissement qui entraîne, avec lui, une possible perte d'autonomie et la nécessité d'une prise en charge.

Un jour vient où l'on doit quitter son domicile et chercher une assistance. Entre le domicile et le centre d'accueil, il y a toute une gamme de soutien à la perte d'autonomie. La connaissance de la problématique, des solutions et des alternatives est une nécessité.

Des groupes de réflexion sur le vieillissement et sur les besoins en matière d'hébergement doivent voir le jour avec le soutien du gouvernement. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas de commodités pour l'hébergement de la clientèle homosexuelle vieillissante. On peut penser à promouvoir la prise en charge des personnes homosexuelles âgées sous différentes formes, telles que :

- la mise en place de familles d'accueil spécialisées;
- le développement de coopératives d'habitation;
- l'accès au logement subventionné (HLM);
- la mise en place de projet pilote sur le bien-être des aînés gais et lesbiennes.

Campagne de sensibilisation

Une campagne de sensibilisation doit être envisagée. Cette dernière permettra de sensibiliser les gais et les lesbiennes à leur propre dynamique de vieillissement et les incitera à se préoccuper de cette situation. Cette campagne permettra de produire du matériel promotionnel. Entre autres, il sera nécessaire :

- de produire une brochure explicative à l'intention des personnes homosexuelles;
- de produire une brochure à l'intention des intervenants offrant des services aux personnes âgées;
- de développer un site Internet spécialisé;
- de rédiger des textes de réflexion;
- d'intéresser les médias à la problématique des aînés en lien avec l'orientation sexuelle.

Les loisirs

Les loisirs des personnes âgées doivent tenir compte des besoins de la clientèle et être adaptés à leur réalité. Les gais et les lesbiennes arrivent au troisième âge avec leur bagage d'expérience et de vécu. On peut penser que l'organisation de leurs loisirs devrait en tenir compte. Les loisirs permettront de combattre la solitude et l'isolement chez les aînés gais et lesbiennes.

Constat général

Malgré l'existence d'un réseau de services aux aînés fort développé, plus que partout ailleurs, la condition de vie de personnes homosexuelles (10 %) de la population est complètement ignorée. Il est permis de parler d'une déficience systémique engendrée par une société hétérosexiste et sur l'ignorance des réalités homosexuelles.

6. Recommandations de la Fondation Émergence et de Gai Écoute

Recommandation 1

Que, dans ses avis et ses recommandations, la consultation publique sur la condition de vie des aînés intègre les réalités homosexuelles dans toutes les sphères de la vie des aînés.

Recommandation 2

Que le ministère de la Famille et des Aînés, le Conseil des aînés et le Secrétariat aux aînés intègrent les réalités homosexuelles dans leurs politiques.

Recommandation 3

Que le rapport de consultation invite expressément tous les organismes de soutien aux aînés à intégrer les réalités homosexuelles dans leurs activités.

Recommandation 4

Éduquer les personnes homosexuelles à leur propre vieillissement qui peut entraîner une perte d'autonomie et la nécessité de recourir à des services spécialisés.

Recommandation 5

Susciter la prise en charge des aînés par le réseau de services communautaires aux personnes homosexuelles, soutenir la mise en place d'un réseau de pairs aidants et favoriser le jumelage des jeunes et des aînés.

Recommandation 6

Que le gouvernement encourage et soutienne la mise en œuvre d'un réseau de soutien des aînés homosexuels.

Recommandation 7

Mener des campagnes de sensibilisation sur les problématiques spécifiques des aînés gais et lesbiennes :

- production d'une brochure explicative à l'intention des personnes homosexuelles;
- production d'une brochure à l'intention des intervenants offrant des services aux personnes âgées;
- développement d'un site Internet spécialisé;
- publication de textes de réflexion sur la condition homosexuelle;
- intéresser les médias à la question.

Recommandation 8

Encourager l'intégration des gais et des lesbiennes, seuls ou en couple, dans le réseau de la santé et dans les établissements d'hébergement, de manière à éviter le développement de réseaux parallèles d'hébergement. Toutefois, le développement de familles d'accueil et de coopératives spécialisées, ainsi que la mise sur pied de divers projets pilotes, sont des avenues à encourager.

Recommandation 9

Combattre la solitude et l'isolement par le soutien à l'organisation de loisirs des personnes âgées homosexuelles, de manière à susciter l'espoir et prévenir les maladies mentales et la dépendance.

Recommandation 10

Intéresser les chercheurs universitaires au phénomène du vieillissement des personnes homosexuelles, intégrer cette réalité dans leurs travaux et soutenir l'implantation d'une chaire de recherche sur la diversité sexuelle.

N.B. : Si la dissimulation de leur orientation sexuelle a pu leur assurer une protection contre un environnement qui est demeuré hostile jusqu'à ce que les retombées du mouvement de libération se fassent sentir, l'invisibilité sociale des personnes âgées homosexuelles perdure et constitue un obstacle à toute démarche visant à documenter leur situation particulière et à améliorer les services auxquels elles ont droit.

Recommandation 11

Soutenir les campagnes annuelles de la *Journée internationale contre l'homophobie*.

Recommandation 12

Encourager et soutenir la mise en place d'une politique nationale de lutte contre l'homophobie.

Bibliographie

Danielle Julien – *Les personnes homosexuelles, bisexuelles et hétérosexuelles au Québec : une analyse comparative selon les données de l'enquête sociale et de santé 1998*, juillet 2002.

Bill Ryan – *Nouveau regard sur l'homophobie et l'hétérosexisme au Canada*, juillet 2002.

Demczuk, Gibson, Grenier, Lloyd, Thériault – *Accès aux soins de santé : réflexion sur la santé et le bien-être des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et bispirituelles au Canada*, 2001.

Brotman, Ryan, Meyer – *Les besoins en santé et services sociaux des aînés gais et lesbiennes et de leur famille au Canada*, McGill, 2006.